

**PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre des Belles-Rives**

	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DES BELLES-RIVES</p> <p>PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 9 décembre 2021, à 16 h 30, via la plateforme Microsoft Teams.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>Martine Gasse, représentante d'un organisme sociocommunautaire et présidente Dany Grimard, représentant du personnel de soutien Cynthia Hébert, représentante du personnel enseignant Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant Véronique Viau, représentante des entreprises</p> <p>ÉTAIENT ABSENTES</p> <p>Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Valentina Lopez, représentante des élèves Emily-Audrey Riley, représentante des élèves</p> <p>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</p> <p>Diane Lachance, directrice Julie Choquet, directrice adjointe Nancy-Ann Dorais, secrétaire</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Martine Gasse souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Louise Normandeau, secondé par Dany Grimard et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>3. Adoption du procès-verbal du 30 septembre 2021</p> <p>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Martine Gasse et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 septembre 2021 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ 21-22-253	
CÉ 21-22-254	

PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre des Belles-Rives

CÉ 21-22-255

4. Suivi au procès-verbal du 30 septembre 2021

Point 10 – Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts : Diane Lachance confirme avoir reçu l'ensemble des formulaires et remercie les membres pour leur collaboration.

Point 11 – Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement : Diane Lachance mentionne que Karine Viau a transmis aux membres, le 1^{er} octobre dernier, le courriel contenant les liens pour la formation obligatoire. Les nouveaux membres doivent aviser Mme Viau lorsqu'ils auront terminé la formation.

5. Présentation du projet éducatif

Diane Lachance rappelle qu'à la dernière rencontre, les membres ont manifesté un intérêt pour une présentation du projet éducatif du centre des Belles-Rives. Mme Lachance présente et explique le projet éducatif.

6. Plan d'action actualisé des Belles-Rives 2021-2022

Julie Choquet présente et explique le plan d'action actualisé du centre des Belles-Rives.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Présentation du protocole de lutte contre l'intimidation et la violence

Julie Choquet présente et résume le protocole de lutte contre l'intimidation et la violence. Louise Normandeau et Dany Grimard félicite la direction pour leur choix de conférencier, Éric Morissette, professeur à l'Université de Montréal.

8. Présentation des nouvelles mesures du ministère de l'Éducation

Diane Lachance présente et explique les trois nouvelles mesures du ministère de l'Éducation : mesure 15021 – Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire, mesure 15022 – Bien-être à l'école, ainsi que la mesure 15168 – Plan stratégique pour le raccrochage scolaire. Mme Lachance explique le fonctionnement d'utilisation des mesures.

9. Installation des lecteurs de CO₂

Diane Lachance fait la lecture de la lettre envoyée aux membres du conseil d'établissement en lien avec l'installation des lecteurs de CO₂ au centre des Belles-Rives.

10. Lettres de remerciements à Maude Coutu

Julie Choquet fait la lecture de la lettre de remerciements qui sera envoyée à Maude Coutu pour sa participation au conseil d'établissement à titre de représentante des élèves.

11. Date de la prochaine rencontre le 24 février 2022

Martine Gasse informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 24 février 2022.

PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre des Belles-Rives

CÉ 21-22-256	<p>12. Questions diverses</p> <p>Diane Lachance annonce son départ à la retraite. Sa dernière journée de travail sera le vendredi 17 décembre. C'est M. Guy Coutlée qui lui succédera à la direction du centre. Mme Lachance remercie les membres pour leur implication et leur participation et souhaite une belle continuité à tous.</p> <p>13. Clôture de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Martine Gasse, secondé par Dany Grimard et résolu :</p> <p>Que la séance soit levée à 17 h 41.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>_____</p> <p>Martine Gasse, présidente d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Guy Coutlée, directeur du Multicentre</p>
--------------	---